

## Données statistiques de la Classe Exceptionnelle 2017

### Répartition des candidatures par vivier

1 <sup>er</sup> vivier \ 2 <sup>ème</sup> vivier	O	N	Total
O	38	139	177
N	52	?	
Total	90		

Total de 229 candidatures. On ne connaît pas le nombre de candidatures rejetées au titre du premier vivier et non recevables au titre du deuxième vivier.

**Au titre du premier vivier :** 90 candidats, dont 39 femmes, soit 43,3% des candidatures

#### Appréciations du Recteur :

- 14 candidatures bénéficient de l'appréciation "Excellent", ce qui est conforme à la note de service (15% au maximum)
- 23 candidatures bénéficient de l'appréciation "Très satisfaisant" (25% des candidatures)
- 53 candidatures bénéficient de l'appréciation " Satisfaisant",

Les 37 candidats bénéficiant de l'appréciation « Excellent » ou « Très satisfaisant » sont proposées à la classe exceptionnelle, conformément à la note de service. Parmi eux, 18 femmes, soit 48,6%.

#### Répartition par âge

années de naissance	[1953 ; 1955[	[1955 ; 1958[	[1958 ; 1961[	[1961 ; 1965[	[1965 ; →[
des candidats	8	16	19	23	24
des proposés	8	16	10	3	0

Année de naissance du plus jeune candidat : 1973

Année de naissance du plus jeune proposé : 1963

**Au titre du deuxième vivier :** 177 candidats, dont 91 femmes, soit 51,4% des candidatures.

Parmi, ces 177 candidatures, 38 le sont également au titre du vivier 1 et 139 uniquement au titre du vivier 2

#### Appréciations du Recteur :

- 6 candidatures bénéficient de l'appréciation "Excellent", ce qui est conforme à la note de service (4% au maximum des 139 candidatures)
- 35 candidatures bénéficient de l'appréciation "Très satisfaisant" (25% des candidatures)
- 98 candidatures bénéficient de l'appréciation " Satisfaisant",

Seules 10% des candidatures du second vivier peuvent être proposées, parmi ces dernières, toutes les candidatures bénéficiant de l'appréciation « Exceptionnel ». Par conséquent, ont été proposés 14 candidatures au titre du second vivier. Parmi les 17 proposées, 7 femmes, soit 50%.

Après CAPA, 17 propositions au titre du vivier 2



## Répartition par âge

années de naissance	[1952 ; 1955[	[1955 ; 1958[	[1958 ; 1961[	[1961 ; 1964[	[1964 ; 1967[
des candidats	10	7	62	23	7
des proposés	10	7	0	0	0

Année de naissance du plus jeune candidat : 1966

Année de naissance du plus jeune proposé : 1955

Une analyse succincte des données pourrait abusivement laisser croire que la promotion se fait à l'ancienneté et non au "mérite". Cela serait perdre de vue deux facteurs essentiels pour le choix des propositions :

- les candidatures sont toutes, à des degrés divers, de qualité et il est difficile de hiérarchiser, à quelques exceptions près, "l'excellence" d'un dossier sur l'ensemble d'une carrière.
- une fois la classe du grade "Classe exceptionnelle" constituée, une promotion à la classe exceptionnelle ne sera possible que suite à un départ en retraite d'un professeur agrégé de classe exceptionnelle.